

Circulaire 09/2024

Aux fournisseurs de prestations de l'alimentation artificielle à domicile

Soleure, le 7 août 2024

Formulaires en ligne pour les demandes de garantie de prise en charge des coûts

Madame, Monsieur,

Sur mandat des assureurs-maladie affiliés, la SVK examine les demandes de prise en charge des coûts et délivre les garanties de paiement dans le domaine de l'alimentation artificielle à domicile. Après la migration réussie vers un nouveau système central début 2024, nous continuons à travailler à l'optimisation des processus en collaboration avec les fournisseurs de prestations et les caisses-maladie. La numérisation de bout en bout de notre processus de garantie de prise en charge des coûts est une avancée décisive.

Nous avons constaté que vous continuez de nous adresser les demandes de garantie par e-mail ou par courrier.

Avez-vous déjà pris connaissance de nos formulaires en ligne?

<https://svk.org/fr/formulaires/>

Nous avons reçu de nombreux retours positifs de la part des fournisseurs de prestations qui les utilisent. Ils apprécient tout particulièrement la suppression de la signature du patient et le gain de temps. Vous trouverez des informations supplémentaires dans le courrier ci-joint.

Faites un essai! Nous répondons volontiers à toutes vos questions!

Le mardi 03/09/2024, de 15h30 à 16h00, et le mercredi 25/09/2024, de 7h30 à 8h00, nous proposons en outre une **introduction aux formulaires en ligne**. Après une courte présentation (en langue allemande), vous aurez la possibilité de poser vos questions. **Nous nous réjouissons que vous y participiez en vous inscrivant à l'adresse à info@svk.org**. Vous recevrez ensuite l'invitation à la séance Teams, à laquelle vous pourrez participer via l'application Teams ou via votre navigateur. Si vous êtes intéressé/e par l'une de ces séances, mais qu'aucune date ne vous convient ou que vous ne parlez pas l'allemand, veuillez nous contacter pour un rendez-vous personnel.

Avec nos meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Directeur

Nicole Wagener
Membre de la direction

Lettre concernant le formulaire en ligne sur l'alimentation artificielle

La saisie et la transmission des données et informations pertinentes pour les patients sous alimentation artificielle peuvent désormais être effectuées via les formulaires numériques.

Vos avantages en tant qu'utilisatrice / utilisateur des formulaires en ligne:

1. **Plus d'utilisation de papier.** Le processus est numérique de bout en bout.
2. Le formulaire peut être traité sur **tous les appareils courants** (PC, tablette, smartphone).
3. Les formulaires en cours de traitement peuvent être **transmis par e-mail aux destinataires souhaités.**
4. La **signature du patient n'est plus nécessaire.** Le visa du médecin prescripteur suffit.
5. Le visa du médecin prescripteur s'effectue **au moyen d'une simple signature électronique.**
6. Les formulaires finalisés peuvent être archivés **au format PDF chez l'expéditeur** après leur transmission à la SVK.
7. Au total: vous gagnez du temps - vous gagnez en flexibilité - vous réduisez la 'paperasserie'.

Autres avantages et conformité avec la protection des données:

8. La **qualité des données** augmente. Le nombre de **demandes de précisions** diminue.
9. Le **temps de transmission** est réduit. La transmission des données est immédiate. Il n'y a plus de distribution de courrier.
10. La **garantie de prise en charge des coûts** pour le corps médical est envoyée par voie électronique **à l'adresse e-mail indiquée par l'expéditeur du formulaire.** En option, il est possible d'indiquer une autre adresse e-mail de destinataire. Il n'y a plus d'envoi postal.
11. Pour des raisons de protection des données, la SVK n'enverra plus de **copie de la garantie de paiement aux patients. L'envoi des demandes de prolongation est également supprimé.** Après l'expiration de la garantie, un nouveau formulaire peut, si nécessaire, être envoyé.

Vous pouvez signaler les problèmes techniques ou poser vos questions à info@svk.org

Roger Schober
Directeur

Nicole Wagener
Membre de la direction